

moderne. J'ignore si le député de Trois-Rivières suit l'exemple du premier ministre ou non. Peut-être devrais-je intervertir les termes de ma déclaration et dire que le premier ministre dans sa façon de penser se situe à peu près au niveau du député quand il s'agit des questions économiques et sociales, et qu'il se montre, lui aussi, un homme du XIX<sup>e</sup> siècle.

Jusqu'à ce que le ministre des Finances fasse son exposé hier soir, nous n'étions pas sûrs de ce qu'il pensait de notre situation budgétaire. Nous savons, maintenant, d'après ce qu'il a dit hier soir, qu'il prévoit un surplus.

A mon avis cela constitue un motif supplémentaire pour que nous nous opposions aujourd'hui à l'adoption des propositions que renferme ce bill et particulièrement cet article qui découle du dernier budget du ministre. Si le ministre était prêt à reconnaître que ceux dont le revenu est minime, notamment ceux qui n'ont pour tout potage qu'une pension de retraite, sont accablés par les effets de l'inflation dont il parle—et certainement rien dans les propos du ministre ne suggère que la situation de ces gens va changer grâce à ce qu'il appelle ses mesures anti-inflationnistes—et s'il était prêt à reconnaître, en fait de simple justice, qu'en demandant à la Chambre de faciliter l'adoption de ce bill sur l'impôt sur le revenu, il aurait pu utiliser une partie de ces \$250 millions pour corriger quelques-unes des injustices flagrantes que cette mesure a créées, alors peut-être nous pourrions adopter cette disposition avec une conscience plus claire et moins de protestations que certains d'entre nous pensent devoir soulever à cette étape. Je répète ce que j'ai essayé de dire au ministre lors de la deuxième lecture: il retourne à l'envers les principes de justice et d'équité dont devrait s'inspirer une fiscalité par ailleurs inévitable.

● (5.10 p.m.)

[Français]

**M. Matte:** Monsieur le président, j'aimerais faire quelques commentaires sur ce fameux impôt de progrès social.

Nous sommes présentement à étudier un article qui, d'ordinaire, intéresse la plupart des gens, car lorsqu'il s'agit d'impôts ou de taxes, tout le monde a l'oreille tendue et est un peu inquiets. Au fait, tout le monde est vexé lorsqu'il est obligé de déboursier pour contribuer à l'administration de la collectivité.

Cependant, ces augmentations continuelles de taxes ou d'impôts sont, à mon sens, les véritables causes du déséquilibre économique dans lequel nous vivons présentement et dans lequel nous avons pratiquement toujours vécu. A cause des vices qui existent à la base même de ce système, le remède qui revient

toujours à la surface est celui de l'augmentation des impôts ou des taxes.

On nous a rebattu les oreilles cette année de cette vieille rengaine: l'argent ne pousse pas sur les arbres; mais il ne pousse pas non plus dans nos poches, ce qu'on ne veut pas comprendre. Bien sûr que l'argent ne pousse pas sur les arbres, mais on ne se réveille pas un bon matin avec ses poches remplies d'argent, pas plus qu'en voyant les arbres couverts de billets de banque.

Mais l'argent n'est qu'un moyen destiné à faciliter les échanges et la distribution des biens. Voilà ce que nous soutenons depuis des années.

Inutile de dorer la pilule avec des mots nouveaux en l'appelant, par exemple, impôt de progrès social. La terminologie a varié, car ordinairement on appelle cela tout simplement des impôts, une augmentation d'impôt. Mais maintenant, on dore la pilule en l'appelant impôt de progrès social pour que la chose semble un peu plus acceptable à la population.

Je me souviens qu'au cours de la dernière campagne électorale, l'honorable député de Trois-Rivières (M. Mongrain) s'est fait applaudir à Saint-Casimir, dans la circonscription de Champlain, par quelque cinq ou six personnes, parce qu'il disait qu'il allait augmenter les taxes. C'était la première fois que j'étais témoin d'un tel exploit, se faire applaudir en promettant des augmentations de taxes.

**M. Mongrain:** Monsieur le président, je pose la question de privilège.

**M. le vice-président:** A l'ordre. L'honorable député de Trois-Rivières pose la question de privilège.

**M. Mongrain:** Monsieur le président, je savais que mes amis du Ralliement créditiste ne savaient pas compter. L'honorable député a dit que cinq ou six personnes m'ont entendu à Saint-Marc-des-Carières. Mais il y en avait exactement 159.

**M. Matte:** Monsieur le président, on voit que l'honorable député de Trois-Rivières non seulement est en faveur de l'augmentation des taxes, mais il a du talent pour souffler le nombre de personnes qui assistent à une assemblée.

On a beau enjoliver la présentation d'une simple augmentation d'impôt, ce n'est pas le choix des termes qui va faire avaler la chose plus facilement.

On a fini par apprendre que la taxe de progrès social représentait la portion du revenu public qui devait normalement revenir aux provinces, afin de les aider à établir le système d'assurance frais médicaux. On